



sudct38@grenoble.fr
tél : 06 84 52 10 92

Grenoble, le mercredi 2 décembre 2020



cnt.mairie-grenoble@grenoble.fr
tél : 06 30 59 49 41

Monsieur Eric Piolle
Maire de Grenoble
11 Bvd Jean Pain
38000 GRENOBLE

Objet : préavis de grève pour l'ensemble du personnel D.E.J. de la Ville de Grenoble

Monsieur le maire,

Dans les écoles de Grenoble, les personnels, essentiellement des femmes, sont cantonnés dans des emplois précaires, à temps incomplets et sous-payés depuis de nombreuses années.

A cela s'ajoute une continuelle dégradation des conditions de travail, des sous effectifs constants et une charge croissante des tâches à accomplir.

Le service de la DEJ a créé un système particulièrement discriminant pour ses agents.

La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une situation déjà catastrophique, amenant les personnels aux bords de l'implosion.

Parce qu'il n'est plus possible de tolérer cette situation qui dure depuis trop longtemps, nous exigeons que notre employeur prenne ses responsabilités pour en finir avec la précarité galopante et les discriminations au service de la DEJ. Nous réclamons des conditions de travail décentes pour offrir un service public de qualité.

Les syndicats SUD CT et CNT, déposent un préavis de grève le jeudi 10 décembre et vendredi 11 décembre 2020, de 11h30 à 13h30, pour l'ensemble du personnel de la Direction Éducation Jeunesse de la Ville de Grenoble, sur les revendications suivantes :

Résorption de la précarité

- Un plan de titularisation pour les AE, ATSEM, Animatrices.eurs
- Arrêts des contrats horaires
- Un temps plein pour toutes et tous.tes
- Non aux fins de contrats expéditifs
- Remplacement de tous les départs et un plan de recrutement
- Suppression des jours de carence

.../...



sudct38@grenoble.fr
tél : 06 84 52 10 92

Grenoble, le mercredi 2 décembre 2020



cnt.mairie-grenoble@grenoble.fr
tél : 06 30 59 49 41

.../...

Reconnaissance des métiers

- Respects des ratios d'encadrements des enfants pour les ATSEM et Animatrices.eurs
- Temps rémunéré de préparation des activités d'animations
- Défense et valorisation du personnel communal par rapport à l'Éducation Nationale
- Inclusion de tou.s.tes les agent.e.s aux projet éducatifs de leurs écoles

Amélioration des conditions de travail

- Remplacement intégral et immédiat des absences
- Une Atsem par classe
- Allongement du temps de pause pour les Atsem
- Temps de pause compris dans le temps de travail pour les AE
- Gratuite des repas pour les Agent.es d'entretien et de restauration

Augmentation des rémunérations

- Augmentation des salaires par les leviers à disposition de l'employeur : Prime, participation employeur (mutuelle, PDA, COS,...) sans restriction pour les précaires, à égalité avec les titulaires, avancement de grade

Arrêt du management délétère

- Arrêt du harcèlement contre les arrêts maladie
- Arrêt du management à la pression

Liberté syndicale et droit de grève effectifs

- Stop aux limitations arbitraires des agent.e.s aux réunions syndicales.
- Arrêt du chômage imposé aux agent.e.s horaires pendant les périodes de grève
- Arrêt des retenue de salaire sur les primes la santé et la prévoyance

Nous réaffirmons notre droit à faire grève.

Nous sommes dans l'attente des deux rencontres prévues par le protocole syndical.

Dans l'attente, soyez assuré, Monsieur Le Maire, de nos respectueuses salutations

Pour Sud CT et la CNT

Alain Fischer et Céline Tirard-Collet